

01

Le pouvoir d'agir

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Travailleurs en situation de handicap travaillant au sein d'un ESAT

Durée

4 demis journées

Organisme de formation

➔ CAMPUS

Date limite d'inscription

30/09/2024

Lieux & dates

➔ Groupe 1

IRSAM Pôle Sensoriel Sud 11,
Rue des Pétrils 97450 SAINT-LOUIS

Les 4 & 5 nov. 2024

+ Les 6 & 7 nov. 2024

Interlocuteur Opcos Santé

ndeyecoumba.dubourg@opco-sante.fr

Contexte

Notre expérience d'accompagnement des travailleurs d'ESAT, que ce soit en tant que professionnels de l'accompagnement ou de la formation, nous a permis de mettre en évidence les enjeux majeurs rencontrés sur les questions d'autodétermination. On a ainsi pu observer chez certains travailleurs un manque de pouvoir d'agir (empowerment psychologique), avec des personnes qui ne se sentent pas capables d'agir et prennent de ce fait peu d'initiatives dans leur milieu de travail (autonomie comportementale). Nous avons également noté dans certains cas des difficultés à prendre conscience de sa valeur, se connaître en contexte de travail (autoréalisation), à percevoir ses responsabilités et s'ajuster dans son environnement professionnel (autorégulation). Enfin, la compréhension et l'appropriation de ses droits nous semble un enjeu majeur, d'autant plus dans le contexte actuel du plan de transformation des ESAT.

Cette formation a ainsi pour objectif de permettre aux travailleurs d'ESAT de s'approprier la notion d'autodétermination dans leur vie quotidienne et plus spécifiquement dans leur contexte de travail à travers plusieurs modules présentés dans la section suivante.

Objectifs

Les objectifs pédagogiques de la formation sont les suivants :

A l'issue de la formation, les participants (travailleurs ESAT) :

- ➔ Auront perçu les enjeux liés à l'autodétermination et au pouvoir d'agir (contextes personnel et professionnel)
- ➔ Seront capables d'utiliser ces connaissances pour améliorer leur qualité de vie ou celle des autres
- ➔ Pourront utiliser des outils spécifiques pour soutenir le développement de leur autodétermination et de leur pouvoir d'agir (identification des ressources à disposition, des obstacles et des risques rencontrés)
- ➔ Auront identifié des pistes d'action dans leur contexte professionnel
- ➔ Approfondir les connaissances sur les droits et les devoirs. Faire le lien entre droits-devoirs et les cadres dans lesquels nous vivons.
- ➔ Aborder les notions de responsabilité et de risque.
- ➔ Identifier ce qu'est un **projet** et les outils pour l'élaboration et le suivi de projet
- ➔ Identifier des **pistes d'action** à développer au sein de son environnement de travail
- ➔ Elaborer des **fiches action**

A l'issue de la formation, les participants (travailleurs ESAT et professionnels d'accompagnement) :

- ➔ Auront coconstruit un plan d'action concret visant à améliorer l'autodétermination, le pouvoir d'agir et la qualité de vie au travail

Prérequis

L'accès à la formation ne demande aucun prérequis aux participants.

Contenu

- ⇒ Les droits et les devoirs
- ⇒ Les notions de responsabilité et de risque
- ⇒ Quelles sont mes envies ? Comment je fais un choix ?
- ⇒ Participer, c'est quoi ?
- ⇒ J'apprends à me connaître et à identifier mes points de forces et limites, les facilitateurs et les obstacles dans mon environnement
- ⇒ J'élabore un projet de manière autodéterminée et j'agis pour le réaliser
- ⇒ Les thématiques abordées lors de la formation permettront d'appréhender l'autodétermination au quotidien et le contexte spécifique de l'ESAT (comment s'autodéterminer sur son lieu de travail ?).
- ⇒ A partir de thématiques identifiées par les travailleurs, élaboration de fiches action en collaboration avec des professionnels d'accompagnement pour favoriser le développement de l'autodétermination à l'ESAT.